

Le Tchaffatsatagne

Bulletin d'information de la Municipalité Printemps-été 2020 - Parait 4 fois l'an

Bulletin communal



Mot du Municipal



La pandémie de Covid-19 et le confinement ordonné par le Conseil fédéral à la mi-mars ont bien sûr eu aussi un impact sur la vie de notre commune. Le déconfinement n'y est pas non plus sans conséquences.

La commune n'avait d'ailleurs pas attendu les événements récents pour prendre une mesure de précaution: les usagers du greffe municipal auront remarqué à l'entrée du bâtiment administratif l'installation il y a plus de deux ans du gicleur d'une solution hydroalcoolique; des cas assez récents (SRAS, H1N1, Ebola, Mers ou syndrome respiratoire du Moyen-Orient, grippe saisonnière) nous avaient enseigné que la précaution simple de s'en asperger les mains était fort efficace.

Dès le 16 mars, nos classes d'école ont fermé, l'accueil de l'enfance s'est mis en mode très réduit, dit SAS (service d'accueil scolaire), ce qui n'a pas manqué de poser des problèmes ardues à plusieurs familles. Le greffe municipal lui aussi a dû limiter ses prestations et heures d'ouverture, de ce chef et pour éviter le plus possible les contacts entre personnes; entre collègues aussi la distanciation physique a été organisée et reste pour l'instant en vigueur. Seul l'essentiel a été assuré; la municipalité a continué à siéger chaque semaine, par conférence téléphonique,

mais par exemple les mises à l'enquête ont été suspendues parce que l'exercice du droit de consultation des dossiers n'était plus garanti. Les dossiers à long terme (plan directeur communal, travaux routiers, énergie, biodiversité, etc.) ont également été à l'arrêt. Notre déchetterie est en revanche restée ouverte aux heures habituelles... avec souvent des files d'attente, en raison de la restriction à la présence simultanée de quatre usagers (cinq personnes avec l'employé communal de service).

Dès lors que les activités économiques et sociales ne sont plus autant gelées pour des raisons sanitaires, la commune fait tout son possible pour en favoriser le redémarrage avec les précautions indispensables. La remise en route progressive des écoles, de l'accueil préscolaire et parascolaire, du guichet du greffe (le matin pour commencer) en sont les premiers exemples; en revanche, les exigences encore sévères en matière de désinfection retardent dans un premier temps l'utilisation de la salle de gymnastique, de la salle du Conseil et du Bistro.

Il est un peu tôt pour tirer des conclusions définitives dans notre vie publique ou individuelle. Pour les collectivités publiques, il s'agira de ne pas se montrer frileuses, mais

de contribuer à une relance intelligente, bien ciblée. Sur le plan privé, nous avons en tout cas pu bénéficier du cadre magnifique de notre commune pour nous aérer, en profitant d'un printemps agréable au moment le plus fort du confinement, ce qui n'a certes pas été le cas de toutes et tous en milieu urbain, surtout des habitants de logements exigus. La nature étant bien éveillée désormais, continuons sur cette voie: nous l'avons constaté, la promenade à proximité de la maison vaut souvent mieux que de longs trajets. Et, puisque nous restons frappés par bien des hésitations au moins sur notre avenir immédiat, sanitaire et financier, et sommes toujours abreuvés d'informations contradictoires souvent fausses («fake news»), nous devons dorénavant faire nôtre le titre d'une journée de réflexion organisée en 2007 déjà par l'Université de Lausanne: *vivre ensemble dans l'incertain*; comme nous l'avons fait pour la déchetterie, il nous faut là aussi apprendre à trier.

Et l'on ne saurait terminer ce message sans adresser au personnel communal un vif remerciement pour avoir, dans des conditions particulières, permis le bon fonctionnement ininterrompu de notre commune.

Luc Recordon, Conseiller municipal

Confiné derrière ma haie

Confiné derrière ma haie, mes réflexions urbanistiques!

Oui, cette période est probablement du jamais vu ou vécu à vue humaine?!

C'est peut-être l'occasion de réfléchir à un certain nombre de questions d'actualité posées peu avant cette pandémie? L'énergie, la biodiversité, la densité urbanistique, des thèmes tous reliés à une question, notre avenir, ou plutôt celui de nos enfants et petits-enfants face à ces défis.

Une chose est probablement certaine: NOUS TOUS, petits et grands, docteurs, savants philosophes n'avons et n'aurons pas de vaccin contre une prochaine pandémie climatique.

Que disent-elles ces personnes à pied, à vélo, à cheval derrière ma haie? Personnes venues seules ou en famille de Jouxens-Mézery, mais aussi, comme jamais auparavant, de Renens, Prilly, Romanel, voire de Lausanne. Leurs commentaires: «*Quels privilégiés ces gens de Jouxens-Mézery: des chemins pédestres, des espaces, des grands arbres, des oiseaux et même des chevreuils*!»

Oui, nous sommes des privilégiés et que cela ne déplaît au Service du développement territorial (SDT) de l'État de Vaud, notre coefficient d'utilisation du sol n'y est pas pour rien et l'obligation de planter des arbres majeurs non plus! Si aujourd'hui la Municipalité se bat pour conserver un coefficient d'utilisation du sol tout en acceptant une probable augmentation raisonnable dans notre futur Plan directeur communal (PDcom) et son nouveau règlement du Plan général d'affectation (PGA), elle refuse de suivre les densifications exagérées de certaines communes voisines! Le présent nous donne-t-il raison?

Toujours derrière ma haie, à entendre les commentaires, ces privilèges nos voisins directs en bénéficient aussi lors de promenades à deux pas de chez eux, à pied, à vélo, à cheval et sans voiture!

Permettez-moi quelques phrases, retenues au fil de l'actualité et qui ont refait surface par ces temps de restriction. Phrases qui, plus que jamais, sans être un militant, resurgissent au travers de ce que nous vivons et de ce que certains jeunes nous disent.



- Club de Rome 1960: «*Le principal problème auquel les générations futures devront faire face, c'est la surpopulation!*».
- En 2000, un paysan vaudois, victime du prix payé aux producteurs: «*Savez-vous que la réserve mondiale de blé n'est que de deux mois!*»
- Armand Denis, cinéaste animalier précurseur et auteur de livres (1896-1971): «*Les générations futures nous maudiront, nous qui avons, en un siècle, détruit ce que la nature a mis des milliers d'années à établir.*»
- Privilégier les haies multi-essences, abandonner les haies continues mono-essence de tuya qui n'ont pas ou peu de réelle vertu pour la diversité biologique et pour les yeux.
- Conserver et maintenir la plantation d'arbres majeurs qui dans leurs canopées ont l'avantage de préserver certaines espèces d'oiseaux menacés de disparition et favoriser la pose de nichoirs (kits disponibles auprès de www.vogelwarte.ch/fr/shop/).
- Favoriser les énergies renouvelables par des panneaux solaires et pompes à chaleur pour tendre vers une certaine autonomie énergétique. Notre commune bénéficie d'une orientation idéale pour ce type d'installation et de plus, les subventions cantonales sont, pour le moment, intéressantes (www.vd.ch/themes/environnement/energie/autres-subventions-energie/).

Aujourd'hui, à peine sortis de terre, les grands chantiers de densification de certaines communes sont déjà l'objet de critique pour ne pas avoir été coordonnés avec les infrastructures.

Oui, aujourd'hui, certaines villes entament des programmes de dédensification. N'oublions pas les études avant-gardistes d'un certain Dr. Konrad Lorenz (1903-1989), Prix Nobel de physiologie, sur le comportement animal lors de confinement et de surpopulation!

Nous sommes des privilégiés et que pouvons-nous faire, forts de ce privilège? En priorité, quelques actions simples et responsables:

- Ne plus transporter de gazon à la déchetterie. Nous avons la place de composter dans un coin de jardin, gazon et déchets végétaux ménagers. Un compost bien géré ne sent rien et au printemps son apport à nos arbustes et fleurs est de grande valeur.

Oui, nous sommes des PRIVILÉGIÉS, mais nous avons aussi le privilège de pouvoir effectuer des actions simples pour la qualité de vie de tous. Les commentaires derrière ma haie nous le prouvent!

La Municipalité compte aussi sur votre engagement et votre responsabilité personnelle d'adultes, de parents, de grands-parents pour l'avenir des jeunes!

Claude Ramseyer,
Conseiller municipal

Reprise progressive

Conseil communal

La séance du Conseil communal, initialement prévue le 31 mars 2020, puis reportée au 26 mai 2020, se tiendra finalement le **mardi 23 juin 2020**.

L'adoption du rapport sur les comptes et la gestion 2019 est renvoyée après les vacances d'été.



Administration communale



Les guichets de l'administration communale sont ouverts, **du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30**.

L'administration communale répond également à vos demandes:

- par courriel: info@jouxtenns-mezery.ch
- par téléphone: 021 634 38 46.

Déchetterie communale

Nous vous rappelons que la déchetterie est ouverte, sans limitation du nombre d'utilisateurs mais dans le respect des règles sanitaires, aux horaires usuels:

Lundi	07h00 - 10h00
Mercredi	16h00 - 18h30
Vendredi	16h00 - 18h30
Samedi	10h00 - 12h00 14h00 - 16h00

La carte d'accès à la déchetterie demeure nécessaire pour y entrer



SAVE THE DATE

Ramassage des déchets encombrants

En raison de la situation sanitaire actuelle, le ramassage annuel des déchets encombrants initialement prévu en mai 2020 a dû être reporté. Celui-ci aura lieu le **mardi 15 septembre 2020**.

Services d'accueil de jour des enfants «Les Navires»

Les structures d'accueil préscolaire et parascolaire «Les Navires» sont à nouveau ouvertes aux horaires usuels.



Noël des aînés 2019



Au moment de célébrer le Noël des aînés, nous ne pouvions penser à ce qui nous attendait...

Depuis, certains ont souffert, mais ils sont tous là. Ce qui est le plus important. Bien sûr nous avons dû rester confinés, nous n'avons plus pu serrer nos petits enfants dans les bras. Nous avons dû également renoncer à notre traditionnelle sortie de printemps, mais cela n'est que partie remise.

Il peut paraître loin aujourd'hui ce Noël des aînés 2019. Et pourtant, quelle belle journée! Sur les 312 invitations envoyées par la Commission des aînés, pas moins de 92 personnes ont répondu présentes et se sont ainsi retrouvées le jeudi 12 décembre 2019 pour partager ensemble le traditionnel repas de fin d'année.

Les convives ont été accueillis dès 12 heures avec un apéritif de bienvenue. Après les retrouvailles ou l'occasion de faire des connaissances, il était l'heure de passer à table.

Au menu:
*Salade de carotte et céleri avec
décoration de tomates*
*Fondue vigneronne avec son choix
de sauces, riz*
Tartelettes au citron

Entre l'entrée et le plat de résistance, Madame Isabelle Graesslé, Pasteure de la paroisse protestante de Prilly-Jouxens, ainsi que Monsieur Joseph Hoi, Curé de la paroisse catholique du Bon Pasteur, ont adressé leurs messages de Noël à un public attentif.

A la fin du repas, nous avons eu le plaisir d'assister aux chants de Noël donnés par les enfants de 4e et 5e années de notre village, pour le plaisir de chacun. Merci aux enfants et à leurs enseignantes.

La fin de l'après-midi s'est prolongée avec de nombreuses discussions et surtout le plaisir d'être ensemble.

Une si belle journée n'aurait pu avoir lieu sans le travail des membres de la Commission, qui soit dit en passant sont également des aînés. Un grand merci donc à Claudia Thomas,

Monika Bovay et Claude Strässlé, qui ont œuvré à l'organisation de cette fête, à la décoration des tables et au repas.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, je vous souhaite bel été et bonne santé à tous

Serge Roy, Syndic

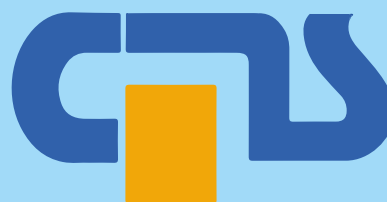


CMS - Aide et soins à domicile

Prestataires publics de proximité, les CMS garantissent une prise en charge de qualité à toute personne nécessitant de l'aide ou des soins à domicile dans toutes les situations de vie. Ils proposent ainsi une large palette de prestations, dans différents domaines: soins infirmiers, soins d'hygiène et de confort, livraisons de repas, aides à l'entretien du ménage, moyens auxiliaires visant à augmenter l'autonomie et la sécurité, etc. Ils proposent également des prestations sociales complémentaires, pour les personnes aidées comme pour leurs proches.

RAPPEL:

La Commune de Jouxten-Mézery est desservie par le CMS de Prilly Sud:
CMS Prilly Sud
Route de Cossonay 26
1008 Prilly
021 621 81 00
cms.primly.sud@avasad.ch



AIDE ET SOINS
À DOMICILE

NOUVEAU:

Le CMS répond désormais aux demandes, de manière ininterrompue, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00.

Le week-end et la nuit, pour tout problème de santé, une réponse téléphonique directe est par ailleurs garantie, grâce à la Centrale téléphonique des médecins de garde.

Curling

Vous êtes à la retraite et vous avez envie de pratiquer une activité sportive...

...alors le groupe Curling du MdA est pour vous.

Nous jouons les mardis et jeudis matin de 9h à 11h à la halle de Curling d'Ouchy ch. des Pêcheurs 7 Lausanne (immeuble La Nautique)

L'activité est ouverte aux dames comme aux messieurs

Pour toutes informations:
Fritz Barben 079 486 99 88



Camp de ski 2020

Le lundi 13 mars, nous sommes partis en car avec la classe de 5P, à St-Luc en Valais. Le chalet où nous avons passé une semaine s'appelait Neptune comme la planète.

Cela faisait tout drôle de ne plus voir nos parents pendant cinq jours mais c'était chouette de les vivre avec nos maîtresses et les moniteurs.

Tous les matins, nous prenions le funiculaire pour rejoindre les pistes de ski. Avec nos moniteurs, on faisait des sauts, des beaux virages parallèles et même si on tombait, ça nous faisait rigoler.

Au chalet, on avait plusieurs activités, écrire des cartes postales, des jeux de société, un loto et bien sûr la boum du jeudi avec nos deux supers DJ, Laura et Jérémie.

Zizou et Valter nous préparaient des bons petits plats et des desserts délicieux, surtout le cygne en pâte à choux.

A notre retour, le vendredi, les maîtresses avaient une mauvaise nouvelle à nous annoncer. L'école allait fermer pour quelques semaines. C'était bizarre et nous étions un peu tristes.

Heureusement, nous avons passé une super semaine.

C'était notre dernier camp de ski avec l'école de Jouxpens mais... le meilleur!

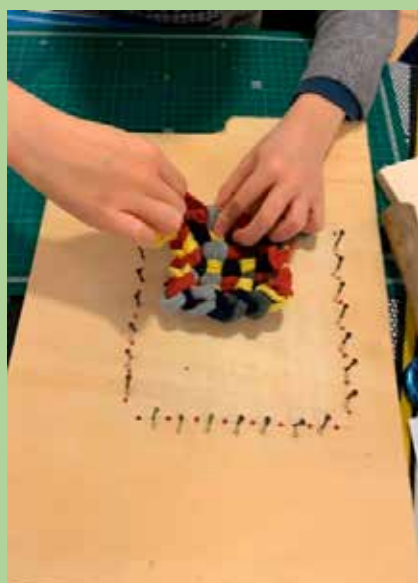
Les élèves de la classe 6P de Jouxpens-Mézery



Ateliers bricolage de l'apé-JM

Depuis le début de l'année scolaire, 4 mardis après l'école, des enfants scolarisés à Jouxten-Mézery ont pu tester leur créativité lors de 3 ateliers proposés par notre association. Deux passionnées, Marie-Lou Perroud et Nathalie Schöni ont ainsi préparé un atelier savon liquide, un atelier tissage et un atelier pixel art. Les enfants, tous âges confondus, furent assidus et ravis! Ce fut une belle expérience!

Pour le Comité de l'apé-JM:
Nathalie Schöni



Petits jobs pour grands services

Afin de donner la possibilité aux enfants et adolescents scolarisés de notre commune de se rendre utiles tout en gagnant de l'argent de poche, l'apé-JM a recueilli le nom des jeunes intéressés et diffuse cette liste sur demande aux ménages de notre commune à l'adresse: info@ape-jm.ch

L'engagement devra se faire aux conditions suivantes:

- **en contactant les parents afin d'obtenir leur accord pour cet engagement**

et en supposant que ce dernier accepte le service demandé:

- **sous la responsabilité et l'autorité des parents de l'engagé**
- **pour des tâches légères et d'une durée raisonnable**
- **aucun travail à caractère dangereux ou risqué dans le contexte du COVID-19**

Nous rappelons qu'une indemnité devra être versée en fonction de l'âge et du type de tâche confiée (**de l'ordre de Fr. 10.- à Fr. 20.- l'heure; par exemple Fr. 1.- par année d'âge**). Le montant exact est à convenir entre le demandeur et les parents de l'enfant ou de l'adolescent.

L'apé-JM se décharge de toute responsabilité en rapport avec l'engagement des jeunes. Un petit job à proposer? Contactez-nous par email à info@ape-jm.ch pour figurer également sur cette liste, en mentionnant:

- **Nom, prénom et année de naissance de l'enfant ou l'adolescent;**
- **Services proposés (par ex. cours d'appui à distance, travaux de jardinage, petits nettoyages, soins aux animaux et plantes, relève de courrier, etc.);**
- **Nom, prénom, adresse, no de téléphone du/des parents responsables.**

Pour le Comité de l'apé-JM, Nathalie Schöni



Association des rencontres culturelles



Le 14 novembre dernier, avec un sujet aussi brûlant d'actualité que les relations entre la Suisse et l'Union européenne et un conférencier aussi prestigieux que Monsieur Jacques de Watteville, ex-négociateur en chef avec l'Union européenne, il est vrai que la salle communale ne pouvait qu'être pleine! Les très nombreux participants ont été captivés par la présentation circonstanciée de l'enjeu si important des pourparlers en cours et par l'exposé des diverses issues possibles. L'orateur a bien sûr été «bombardé» de questions et les échanges se sont poursuivis longuement au Bistro lors de l'agape qui a suivi.

Le 15 décembre, à l'église, avec le conte de Gogol intitulé «Les souliers de la Tsarine», le public a vivement

apprécié les aventures cocasses d'un beau forgeron - transi d'amour, dérouté par le Diable - narrées et chantées avec brio par Mesdames Jacqueline Lasserre, conteuse, Martine Stocker, soprano, Chiadò Rana, mezzo et Marina Chapochnikova au piano. A l'issue, l'ambiance de Noël s'est fait sentir dans le hall d'entrée autour d'une table bien garnie et de joyeuses discussions.

Trois animations étaient au programme de ce printemps.

La première concernait les enfants de notre école. Le 26 mars, grâce à un atelier interactif animé par Monsieur Max-Olivier Bourcoud, habitant Jouxten, président et fondateur en 1997 de la Société suisse d'étude et

de protection des cétacés, ces jeunes auraient dû découvrir ou mieux connaître le monde fascinant des dauphins et des baleines. De plus, un tout-ménage vous avait annoncé pour le lendemain soir une conférence de M. Bourcoud traitant du comportement à adopter face à ces cétacés. Malheureusement, en raison du coronavirus, ces deux manifestations ont été annulées et reportées à plus tard.

Il en est de même de celle qui était prévue l'après-midi du samedi 20 juin, à savoir une balade à travers le Lavaux, sous forme d'une chasse aux trésors, suivie d'une dégustation de vins chez un vigneron-encaveur de Lutry.

En revanche, nous vous recommandons d'agender la date du vendredi **30 octobre 2020, à 20 heures**, pour venir écouter à la salle communale une conférence extrêmement intéressante donnée par Monsieur **Michel Dufour**, docteur en physique, expert de la Confédération ayant notamment participé à l'élaboration de la «**Stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques**». Il nous parlera entre autres des liens entre le numérique et le changement climatique ainsi que de l'évolution des vulnérabilités de la société numérique.

Henry Rosset



La Grange à Jouxens - Saison 2020

Les activités de la Grange à Jouxens pour 2020 s'annonçaient nombreuses. En raison de la pandémie, l'exposition des œuvres des élèves de l'Ecole de Jouxens-Mézery ainsi que le spectacle créé par l'Ecole de cirque de Lausanne-Renens ont dû être reportés. Le programme «allégé» que nous proposons est susceptible de modifications dépendant de l'évolution de la crise sanitaire (voir site www.la-grange-a-jouxens.ch).

Du 18 au 28 juin, Joan von Ungern-Sternberg exposera ses créations en verre fusionné et «glass casting». Elle a invité deux artistes à présenter leurs œuvres dans le même temps (voir Figure 1): **Lorenzo Bellini** (techniques mixtes, acryliques, huiles, aquarelles) et **Jan von Ungern-Sternberg** (aquarelles, acryliques).

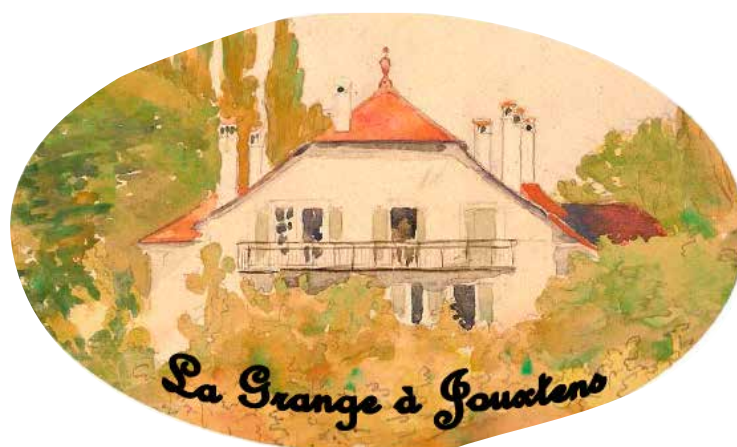
Dimanche 6 septembre à 17h, le Quatuor Sine Nomine (Patrick Genet et François Gottraux, violons, Hans Egidi, alto, et Marc Jaermann, violoncelle), dont la réputation sur la place suisse et à l'étranger n'est plus

à faire, nous fait l'honneur de venir donner un concert à la Grange à Jouxens. Au programme, une œuvre du compositeur lausannois **Julien-François Zbinden** (quatuor Nr 2, op. 108), un quatuor de **Ludwig van Beethoven** (op. 59/2) et le quatuor de **Maurice Ravel**.

Du 4 au 27 septembre (vernissage **4 septembre**), **Nicole Bron-Chappuis** (NBCH) est de retour à la Grange pour exposer ses plus récentes œuvres sables-acryliques.

Enfin, du **7 au 10 mai** (vernissage **le 7 mai**), la Grange innovera en ouvrant ses portes à une exposition d'Ikebana, composition artistique à partir d'éléments végétaux. Ce sont les Professeures de la branche lausannoise de **l'Ecole Sogetsu** (une des principales écoles japonaises d'Ikebana ayant essaimé en Occident) et leurs élèves qui présenteront leurs œuvres.

Affiche de l'exposition (18 au 28 juin 2020)



JAN VON UNGERN-STERBERG
AQUARELLES



LORENZO BENELLI
TECHNIQUES MIXTES



JOAN VON UNGERN-STERBERG
VERRE FUSIONNÉ ET CASTING

Société sportive Jouxkens-Mézery



A Jouxkens, on reste actif!

Depuis deux mois, le virus nous confine et modifie nos habitudes, notre capacité d'adaptation est fortement mise à contribution.

Dans cette adaptation, nous devons aussi apprendre ou ré-apprendre à prendre soin de nous en restant actif et en se maintenant en forme de manière plus individuelle.

La SSJM ne peut actuellement, toujours pas reprendre ses activités et offrir de cours à ses membres et ce, au moins jusqu'au 8 juin.

Nous avons aussi été contraints d'annuler la Course à Travers Jouxkens-Mézery 2020. Une grande déception, alors que l'édition 2018 avait déjà été annulée par manque d'effectif, le nouveau comité se réjouissait de pouvoir faire perdurer cette manifestation sportive chère à notre village. Mais le comité en a profité pour se voir et se réjouit de vous annoncer la nouvelle formule de cette course qui, dorénavant prendra le nom de «**Tchaffa Trail**».

Parce-que nous devons tous rester actifs, la SSJM lance le «Tchaffa Challenge»:

Prenez-vous en photo durant votre activité sportive et envoyez-la à l'adresse mail de la société:

[societe.sportive@gmail.com!](mailto:societe.sportive@gmail.com)

Si le Challenge marche, nous exposerons une mosaïque avec toutes les photos reçues lors du prochain événement de la SSJM.

Pour rappel:

- Le TBJM (Tournoi de Badminton de Jouxkens-Mézery) aura lieu le samedi **7 novembre 2020**.
- Le Tchaffa Trail (nouvelle course du village) est agendée au **samedi 29 mai 2021**.

Prenez soin de vous et au plaisir de vous retrouver lors de ces prochains événements ou dès la reprise des cours de la SSJM.

Pour le Comité, Damien Freemantle

Association de la fête à Jouxpens

Covid-19, où seras-tu les 3 et 5 septembre 2020?

Seras-tu rentré chez toi?

Ce serait bien, parce que là, tu nous embêtes un peu, nous qui préparons la fête à Jouxpens...

Alors, aujourd'hui, on va dire que oui!

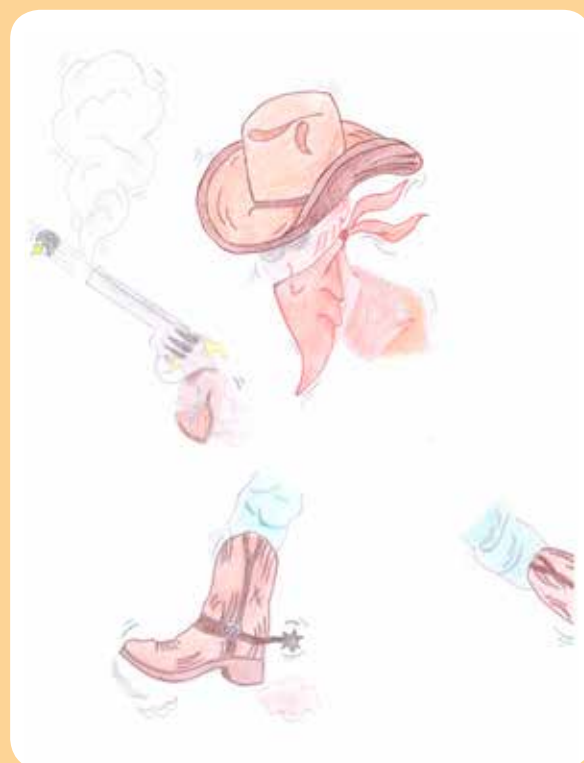
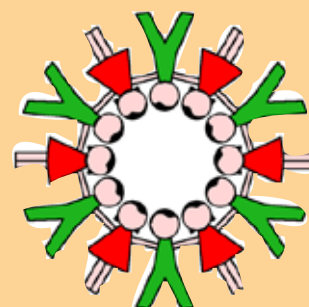
Cette année, la fête se déclinera sur le thème des cowboys et des indiens...

Jeudi 3 septembre, il y aura la traditionnelle soirée raclette, avec racleurs, et hot dog, avec notre fidèle magicien Marco

Samedi 5 septembre, ce sera la fête des enfants et des plus grands aussi, avec:

- **marché aux jouets**
- **stand de maquillage**
- **animations pendant toute l'après-midi**
- **repas le soir sous la cantine**
- **DJ Cédric aux platines**
- **Bar à cocktails**

Nous espérons que vous répondrez «Présent» à notre invitation pour fêter la fin du confinement...



Et bien entendu tout ceci sous réserve d'autorisation selon l'évolution du Covid-19.

Passeport Vacances

Nous sommes au regret de vous informer le comité de l'Association Passeport Vacances Région Lausannoise (APVRL), réuni en visioconférence le 13 mai 2020, a pris les décisions suivantes concernant les activités du Passeport vacances de cet été:

- **Annulation de l'édition 2020 du Passeport vacances traditionnel**
- **Etude et consultation des partenaires quant au maintien du Passeport farniente**, destiné aux 13-15ans pour l'accès aux piscines, aux entrées de cinéma à prix réduit et aux transports publics. La décision sera prise ultérieurement.

Les motifs de l'annulation des activités du Passeport traditionnel sont les suivants:

- Le retrait croissant d'un bon nombre d'organiseurs bénévoles en raison de la situation générale liée au COVID-19 (nombre minimum de places non atteint);
- L'incompatibilité de la majeure partie des activités avec les mesures sanitaires (partage de matériel et outils, activités de contact);
- L'impossibilité d'implémenter et de garantir les mesures sanitaires auprès de tous les organisateurs d'activités;
- Les risques pour les communes et l'association, liés à leur responsabilité dans le contexte sanitaire actuel (sécurité des usagers, des organisateurs d'activités et des accompagnants).



S'investir, rencontrer, expérimenter



Les séjours à la ferme sont des expériences inoubliables pour les jeunes. **Agriviva aide les personnes âgées de 14 à 24 ans à trouver la famille paysanne qui leur offrira un job de vacances.**

S'investir, rencontrer, expérimenter! Tel est l'essentiel de ce que les jeunes vivent en s'immergeant avec Agriviva dans le monde de la ferme. En Suisse, environ mille cinq cents jeunes découvrent chaque année la vie à la ferme. Ils s'engagent, donnent un coup de main et font de nouvelles expériences. Des expériences précieuses dans la nature, au plus près des animaux, des cultures et de la production des denrées alimentaires. Des souvenirs inoubliables, qui vont accompagner ces jeunes pour la suite de leur chemin de vie.

Les échanges sont un plus, tant pour les jeunes que pour les familles paysannes. Les jeunes rentrent chez eux forts de nouvelles impressions et d'expériences uniques, fiers aussi d'y être arrivés. Ils apprennent à connaître d'autres gens, d'autres façons de voir et d'autres traditions. Ils s'intègrent dans une nouvelle communauté de travail et de vie.

Les familles paysannes peuvent rencontrer les futures consommateurs et citoyens et leur faire découvrir l'agriculture.

L'association Agriviva met en contact les jeunes et les familles paysannes, elle leur offre une large plateforme d'échanges grâce à son site internet. Les jeunes y trouvent la ferme qui leur convient le mieux. Le choix en places de stage est varié, à l'image de l'agriculture suisse: Cela va de l'exploitation de plaine à l'alpage, des cultivateurs de céréales aux producteurs de lait et aux marchés à la ferme. Toutes les régions linguistiques de suisse offrent différentes possibilités. Les jeunes qui vivent cette expérience

à la ferme avec Agriviva reçoivent un peu d'argent de poche, en plus d'être logés et nourris.

La majeure partie de l'offre est désormais en ligne. Il n'existe actuellement aucune restriction des autorités suisses pour ce type de contact individuel. Cela signifie que les placements Agriviva peuvent être effectués de manière ordinaire, si les deux parties (les jeunes et leurs parents, d'une part, et les familles d'accueil, d'autre part) le souhaitent.

Agriviva se réjouit de toutes les visites sur www.agriviva.ch et espère rencontrer de nombreux jeunes motivés âgés de 14 à 24 ans, tout comme de nouvelles familles d'accueil.



Le triton alpestre habite notre commune

Cet animal si discret, je l'ai découvert ce printemps dans mon jardin pour la première fois dans une petite zone laissée en friche à proximité d'un petit étang. Probablement certains d'entre vous sur Jouxpens l'observent chaque année. Je serai intéressé d'avoir des retours par mail pour avoir une idée de la population de tritons qui peuple notre commune.

Un des plus beaux tritons

Le triton alpestre est une des espèces de tritons les plus fréquentes et les plus colorées. La femelle est un peu plus grande que le mâle. La partie supérieure du corps est généralement bleutée mais peut être également brune ou verdâtre. Le ventre est orange. En période de reproduction, on peut observer un dimorphisme sexuel accentué. La teinte des femelles reste terne alors que l'épiderme des mâles s'orne d'une coloration bleu vif sur les flancs, de taches noires sur fond beige le long du corps, de la tête et des pattes, alors que se développe une petite crête décorée.

Son habitat

On trouve le triton alpestre dans les régions tempérées d'Europe jusqu'à l'Ukraine. Il fréquente les points d'eau calmes et peu profonds: mares, étangs, bras morts de ruisseaux, abreuvoirs à bétail ou dans des vasques de cavités souterraines. Il est relativement courant en plaine et dans tous les reliefs jusqu'à 3.000 mètres d'altitude.

Animal aquatique et terrestre

L'animal passe une grande partie de sa vie sur la terre ferme mais a besoin d'eau pour se reproduire. De février à juin il passe son temps dans l'eau et occupe la terre de juillet à octobre. C'est un nocturne qui se déplace lentement. Excellent nageur, il peut évoluer même en plein jour dans le plan d'eau qu'il occupe et peut faire preuve, lorsqu'il chasse, d'une vivacité qu'il est loin d'avoir sur le sol.



Que mange le triton alpestre?

Il a un régime alimentaire très varié. Les adultes se nourrissent de petits insectes aquatiques, de larves, d'œufs et têtards ainsi que de cloportes, myriapodes, limaces, mouches, chenilles, collemboles...

Reproduction

Après avoir quitté son gîte hivernal, le triton alpestre rejoint un plan d'eau et mue. Il abandonne sa peau rugueuse pour une nouvelle peau lisse et perméable qui lui permet de respirer partiellement sous l'eau. Le mâle arbore des coloris éclatants qu'il exhibe à la femelle.

Il ondule de la queue pour envoyer vers la femelle ses phéromones attractives.

Lorsque la femelle est séduite, elle suit le mâle qui éjecte un spermatophore. La femelle place alors le sac au niveau de son cloaque pour être fécondée. Elle pond ensuite les œufs dans la végétation aquatique. Les larves passent par divers stades d'évolution, jusqu'à la perte des branchies pour devenir des individus adultes.



À l'instar des autres espèces d'Amphibiens, le triton alpestre est vulnérable face à la pollution des eaux douces et la destruction de ses habitats naturels. En préservant les zones humides et en créant de petits étangs dans nos jardins nous préserverons son habitat.

Dr. Eric Lamouille, vétérinaire
ericlamouille@bluewin.ch



Déchets – Statistiques, destination et valorisation

Les coûts de collecte et d'élimination des déchets ont tendance à augmenter. C'est en particulier le cas pour le traitement du papier/carton, mais également pour le bois, les déchets inertes, ...

		2019	2018	Destination	Valorisation
Incinérables	Ordures ménagères	157.670	162.260	Valorsa	Chaleur / électricité
	Déchets encombrants	27.900	22.440	Valorsa	Chaleur / électricité
Bio	Biodéchets	276.240	404.980	La Compostière	Compost / méthanisation
Bois	Bois usagé	42.940	38.200	Metabader	Chaleur / panneaux bois
Recyclables	Papier, Carton	92.500	91.590	Metabader	Carton / papier
	Verre	58.500	58.300	45% Vetropack, 55% en verrerie	Bouteilles en verre
	Appareils électroménagers	1.790	5.340	Centres de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/ incinération
	Déchets spéciaux mélangés	1.980	4.020	Cridec	Traitement physico-chimique/ incinération
Métaux	Aluminium & Fer blanc	2.320	2.030	Metabader	Recyclage métaux
	Ferraille	10.800	15.820	Metabader	Recyclage métaux
Plastiques	PET	4.745	5.251	PET Recycling	Recyclage PET
	Plastiques mélangés	13.420	12.520	Metabader	Chaleur / électricité
Autres déchets	Déchets inertes	40.180	42.830	Metabader	Décharge
	Textiles	8.358	9.071	Texaid	Recyclage textile
	Capsules à café	1.332	1.432	Metabader	Compost / capsules

Velafrica - Du nouveau à la déchetterie

Depuis quelques mois, les vieux vélos qui jusqu'alors terminaient lamentablement leur vie dans la benne à métal ont une nouvelle vie. Entrepasés dans un petit local en haut de la déchetterie, ils attendent d'être assez nombreux pour être emportés par un camion de Velafrica à Liebfeld près de Berne dans un atelier de réinsertion où chaque vélo sera remis en état de marche où dépecé en pièces détachées pour les plus abîmés. Les vélos seront ensuite mis dans des conteneurs et exportés par bateau dans sept pays d'Afrique. Dans ces pays, un vélo n'est pas un simple objet de loisirs pour les balades du dimanche au bord du lac ou pour la grimpe du Molésou mais un véritable moyen de locomotion qui va changer la vie de son propriétaire. Quand pour aller au point d'eau, à l'école, au marché ou au dispensaire, il faut faire des heures de marche, un vélo change tout: il facilite les déplacements, est durable et économique et peut même transporter des charges conséquentes. Des ateliers de réparation sont installés sur place et des formations de mécaniciens / mécaniciennes sont organisées.

Ainsi, si vous avez dans votre garage ou votre cave de vieux vélos inutilisés qui prennent la rouille et la poussière et ne vous servent plus, apportez-les à la déchetterie. Ils auront une nouvelle vie en Afrique. Les vélos d'enfants sont également les bienvenus, sauf ceux qui n'ont pas de pédales.

Velafrica en quelques chiffres: en 2019, 47 conteneurs ont quitté la Suisse en emportant plus de 20'000 vélos et la tendance est à la hausse. La remise en état des vélos recyclés

est assurée par 34 ateliers partenaires qui offrent des emplois en Suisse à des personnes en situation précaire.

Pour terminer, je me permets de signaler que chez nous aussi le vélo est un moyen de transport valable. A l'heure du réchauffement climatique, le vélo est écologique, rapide pour les courtes distances, qu'il n'émet pas de CO2 et est bon pour la santé!

Patricia Meystre



Utilisation d'engins électriques et non électriques

Les engins électriques et non-électriques, tels que les e-bikes, segways, e-trottinettes mais aussi les e-skateboards, overboards, monoroues, ou encore les trottinettes, skateboards et rollers fleurissent sur nos routes.

Mais attention, l'usage de ces engins est réglementé et non sans risques.

Voici un petit tour d'horizon.



	Age minimum	Permis	Plaque	Casque	Piste cyclable	Route	Trottoir
Vélo 45 km/h (E-bike)	14 ans	Catégorie M : cyclomoteur	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire si existante	Oui	Non
Vélos 25 km/h (E-bike)	14 ans	Catégorie M : cyclomoteur	_____	Conseillé	Obligatoire si existante	Oui	Non
	16 ans	_____					
Gyropode (Segway)	14 ans	Catégorie M : cyclomoteur	Obligatoire	Conseillé	Obligatoire si existante	Oui	Non
	16 ans	_____					
E-Trotinnette	14 ans	Catégorie M : cyclomoteur	_____	Conseillé	Obligatoire si existante	Oui	Non
	16 ans	_____					
Overboard e-Skateboard Monoroue (Wheel)	_____	_____	_____	Conseillé	Usage uniquement sur terrain privé (= Surface réservée à un usage privé en faveur d'un nombre limité d'utilisateurs)		
Trottinettes Skateboards Rollers	_____	_____	_____	Conseillé	Obligation de rouler sur le trottoir, s'il existe, mais avec les égards nécessaires envers les piétons S'il n'y a pas de trottoir : obligation de rouler sur la piste cyclable, si elle existe. S'il n'y a ni trottoir, ni piste cyclable : possibilité de rouler sur la route dans les zones 20 et les zones 30, les chemins piétonniers et, sur les routes secondaires à faible trafic.		

INFO Police-population

Jusqu'à maintenant, la Police cantonale vaudoise, en collaboration avec les polices régionales et municipales vaudoises, envoyait chaque mois des publications Info Délits à toute personne inscrite dans le réseau Police Population. Celles-ci présentaient des informations sur la criminalité et des conseils en matière de prévention.

La Police cantonale vaudoise a décidé d'étendre la diffusion de ses informations et de ses conseils à toute personne intéressée. Cette diffusion se fait sous la forme d'une newsletter.

En cas d'intérêt et pour l'inscription à cette newsletter, rendez-vous sur votrepolice.ch - prestations (aller en bas de page) - inscription à la newsletter (choisir une région, saisir vos coordonnées et envoyer).

Vous trouverez également sur le site votre police un catalogue comportant toutes les prestations gratuites mise en œuvre par les polices vaudoises en matière de prévention ainsi que des conseils de prévention et des thématiques d'actualité concernant la criminalité.

Criminalité et coronavirus

Profitant de la crise du coronavirus et de l'anxiété qu'elle génère, certains individus peu scrupuleux vous contactent en se faisant passer pour des employés au service des autorités ou d'organisations, ceci afin de vous escroquer.

- Faites preuve d'une extrême prudence lorsque des personnes sonnent à votre porte ou vous téléphonent sous prétexte d'effectuer pour vous une prestation en lien avec le coronavirus.



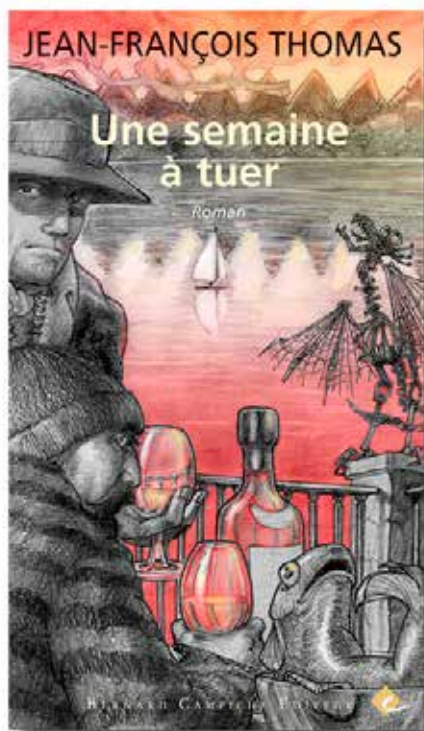
- En cas de doute, appelez l'autorité ou l'organisation dont elles se réclament afin de contrôler leur légitimité.
- Ne leur remettez jamais d'argent ou d'objets de valeur.
- Ne leur fournissez ni données personnelles, ni coordonnées bancaires.

Une semaine à tuer

Tout le monde ne le sait pas, le vice-président de notre conseil communal, Jean-François Thomas, est aussi écrivain. Auteur de science-fiction, il pratique également le roman policier. En cette période encore propice à la lecture, malgré le début du déconfinement, on ne peut que recommander son dernier ouvrage, assez rude mais très bien troussé, «Une semaine à tuer».

Un ancien policier devenu libraire à Vevey et pêcheur à ses heures, est atteint par le virus ... de l'enquête: une rechute qui le conduira à démêler une intrigue ébouriffante. Faisant penser à celles des récits de Simenon, l'ambiance reflète l'esprit de nos contrées. Servi par une écriture précise et fluide, le livre vous tiendra en haleine jusqu'au bout.

Luc Recordon



Editions Bernard Campiche
ISBN 978-2-88241-457-1

Chiens en laisse



Jouxens-Mézery accueille un grand nombre de promeneurs, souvent accompagnés de chiens. Une disposition légale (RALF 2019) prévoit que ceux-ci doivent être impérativement tenus en laisse, indépendamment de leur taille et de leur vigueur, du 1er avril au 15 juillet (période sensible pour la faune sauvage) en forêt, en lisière de celle-ci et dans les terres agricoles attenantes aux bois.

Ainsi on ne prêterait pas flanc à la critique; oisillons, chevreuils et lièvres notamment seront à l'abri de dérangements ou de poursuites dommageables.

Information sur la qualité de l'💧

JOUXTENS-MEZERY

En 2019 toutes les exigences légales en vigueur ont été respectées

L'eau potable est soumise à des normes particulièrement rigoureuses et de multiples analyses sont effectuées tout au long de son parcours, de la ressource jusqu'au robinet. Au total, en 2019, 6'133 échantillons ont été prélevés et 84'990 analyses ont été effectuées par notre laboratoire accrédité.

Les analyses microbiologiques ont révélé 5 non-conformités mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé. Lors d'un second prélèvement, ces non-conformités n'ont pas été confirmées.

La qualité de l'eau pour les paramètres physico-chimiques a été en tout point conforme aux exigences légales. Des analyses sur les micropolluants (pesticides, médicaments et divers autres composés) ont été effectuées soit par notre laboratoire, soit par un laboratoire externe.

Pour l'eau distribuée par le Service de l'eau de Lausanne, les résultats de toutes les analyses effectuées donnent des valeurs inférieures aux limites admises.

L'eau distribuée au robinet par le Service de l'eau de la Ville de Lausanne est une eau potable de qualité à boire sans modération.

En savoir plus sur la provenance de votre eau...

La commune de Jouxten-Mézery est alimentée en eau potable par le réservoir de Crissier situé sur les hauts de la commune de Crissier, et par le réservoir de Petite-Croix situé à Romanel.

Certains quartiers, par période, reçoivent également de l'eau des sources de Prévondavaux situées sur les communes de La Chaux et de Chevilly.

L'eau de ces réservoirs provient essentiellement du lac Léman, traitée par filtration sur sable à l'usine de Saint-Sulpice.

Quelle que soit sa provenance, l'eau est désinfectée avec du chlore (hypochlorite de sodium) avant d'être injectée dans le réseau à une très faible concentration.

Service de l'eau
Rue de Genève 36, Case postale 7416, 1002 Lausanne, T. +41 21 315 85 30, eau@lausanne.ch
Laboratoire du Service de l'eau
T. +41 21 315 99 22, eau.labo@lausanne.ch



En savoir plus sur la qualité de l'eau distribuée...

MICROBIOLOGIE

Les analyses microbiologiques permettent de mettre en évidence la présence éventuelle de microorganismes dans l'eau. Certains, d'origine naturelle, comme les germes aérobies mésophiles, sont sans danger pour l'homme. D'autres, comme les *Escherichia coli* et les entérocoques sont indicateurs d'une contamination par des matières fécales humaines ou animales. Leur présence permet de supposer que d'autres bactéries plus dangereuses et susceptibles de provoquer des maladies graves pourraient se trouver dans l'eau.

Analyses microbiologiques de votre eau en 2019

Microorganismes	Min	Max	Norme eau potable
Germes aérobies mésophiles (UFC/ml)	0	18	< 300
<i>Escherichia coli</i> (UFC/100ml)	0	0	0
Entérocoques (UFC/100ml)	0	0	0

Résultat : eau de très bonne qualité microbiologique

PHYSICO-CHIMIE

Les analyses physico-chimiques s'intéressent à la composition naturelle de l'eau et à ses équilibres, ainsi qu'aux substances indésirables voire toxiques qu'elle pourrait contenir.

Résultats des analyses physico-chimiques de votre eau en 2019

Caractéristique	Unité	Objectif de qualité	Réservoir de Petite-Croix		Réservoir de Crissier		Sources de Prévondavaux	
			Min	Max	Min	Max	Min	Max
Conductivité à 25°C	µS/cm	200-800	319	352	303	307	591	593
Dureté totale	°français	> 10	13.5	15.7	13.2	13.4	27.8	29
Calcium (Ca)	mg/l	< 200	44	51.2	42.9	43.8	82.5	86.4
Magnésium (Mg)	mg/l	< 50	6.1	7.1	6	6	17.4	17.9
Sodium (Na)	mg/l	< 20	7	8.1	6.8	7.2	6.7	7.1
Potassium (K)	mg/l	< 5	1.6	1.6	1.7	1.8	1.9	2
Hydrogéné-carbonates	mg/l	—	118.9	140.9	108.5	110.4	328.2	331.2
Chlorures (Cl)	mg/l	< 20	11.5	14.7	11.1	11.5	11.7	13
Sulfates (SO4)	mg/l	< 50	48.8	51.5	51.1	52.7	22.8	24.6
Nitrates (NO3)	mg/l	< 25	2.8	5.6	3	3.1	21.2	22.7

Qualification	°f	mg/l CaCO3
Eau très douce	0 à 7	0 à 70
Eau douce	7 à 15	70 à 150
Eau moyennement dure	15 à 25	150 à 250
Eau assez dure	25 à 35	250 à 350
Eau dure	35 et plus	350 et plus

Micropolluants

Le Service de l'eau s'est fortement impliqué dans la maîtrise des micropolluants. Plus de 300 substances sont monitorées dans les différentes ressources et l'eau distribuée. De manière générale, la totalité de l'eau distribuée correspond aux normes. Cependant, des traces d'un métabolite du chlorothalonil (fongicide utilisé dans l'agriculture) ont été détectées dans certaines ressources et des mesures ponctuelles prises (détournement de quelques captages ou dilution). En 2020, de nouvelles analyses effectuées sur les sources de Prévondavaux montrent un dépassement de la norme en vigueur pour un des 9 métabolites du chlorothalonil. Les sources en question ont dès lors été mises hors service depuis le 12 mars 2020.

Nitrates

Les nitrates proviennent des engrais utilisés dans l'agriculture. Le MSDA (Manuel suisse des denrées alimentaires) fixe un objectif de qualité à 25 mg/L.

La valeur maximale est fixée à 40 mg/L par l'OPBD (Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public).

Résultat : eau de très bonne qualité physico-chimique

Pour plus de détails, rendez-vous sur www.lausanne.ch/eau rubrique « Qualité de l'eau »



Chronique du Ru de Montdedin



Dans sa perception, rien de spectaculaire, mais l'image d'un petit milieu en modification continue.

Le fil d'eau se distingue par son évolution permanente placée sous le signe de la micro-géomorphologie. Le lit se creuse, le flux entame des micro-talus, s'attarde dans un «gôt», tente un raccourci au lieu de se contraindre à franchir un seuil, trie le gravier et charrie des sédiments. Les chevreuils sont toujours présents. Le renard explore régulièrement les lieux. Récemment, passage d'un sanglier.

La buse variable se pose très rarement sur les deux poteaux en T... il n'y a pas de proies potentielles. Le fait est plus fréquent pour le couple de corneille noire et les corbeaux freux qui hantent les lieux. Pour retenir les petits passereaux, il convient de compléter et de densifier la végétation ligneuses mise

à mal par la sécheresse. Un chêne qui avait péri a été remplacé par un érable champêtre.

Mis à part les deux lanières florifères nouvelles qui bordent le Ru, après travaux, la végétation originelle a repris ses droits. C'est ainsi que l'on observe quasiment tous les mois de l'année un cortège - souvent très modeste - de fleurs des champs: dent-de-lion, véronique, taconnet, ficaire, salisifs des prés, centaurée scabieuse, véronique beccabunga dite «cresson de cheval», coquelicot, liseron des champs, carotte sauvage, salicaire, onagre, lotier corniculé, cirse des champs, épilobe hirsute, etc...

Le ruisselet attire aussi 5 espèces de libellules dont l'anax empereur qui, l'an passé, tentait de pondre dans un amas d'herbes plaquées contre la grille d'évacuation du bassin aval.

Le caloptéryx vierge dont la persistance doit être suivie, semble se maintenir. 4-5 hybrides grenouilles vertes x grenouilles rieuses dites Pelophylax sont présentes. En aval, unique vision d'un triton alpestre.

Le tableau est complété par la présence de notonectes (punaises qui nagent sur le dos) et de gerris bossus («Patineur d'eau») qui se déplacent sur la tension moléculaire du liquide. Hyménoptères fascinants, les ichneumons s'activent sur les plages de vase, proches des abeilles mellifères venant s'abreuver. Les papillons tels le souci, Robert le diable, belle dame, machaon,..... demeurent peu fréquents. Par contre, lorsque les cultures voisines comportent des plantes florales ou mellifères, le nombre des piérides et des bourdons connaît un essor remarquable et devient abondant sur les lieux. →

Un avant-coureur lézard des murailles (sans queue) se trouve à plus de 200 m de la «renaturation». Son vagabondage pourrait le conduire à s'intéresser aux tas de cailloux. Proposition est faite de reprendre deux tas de blocs pour constituer un très court muret en pierres sèches avec une ou deux cavités pour la nidification de l'avifaune locale.

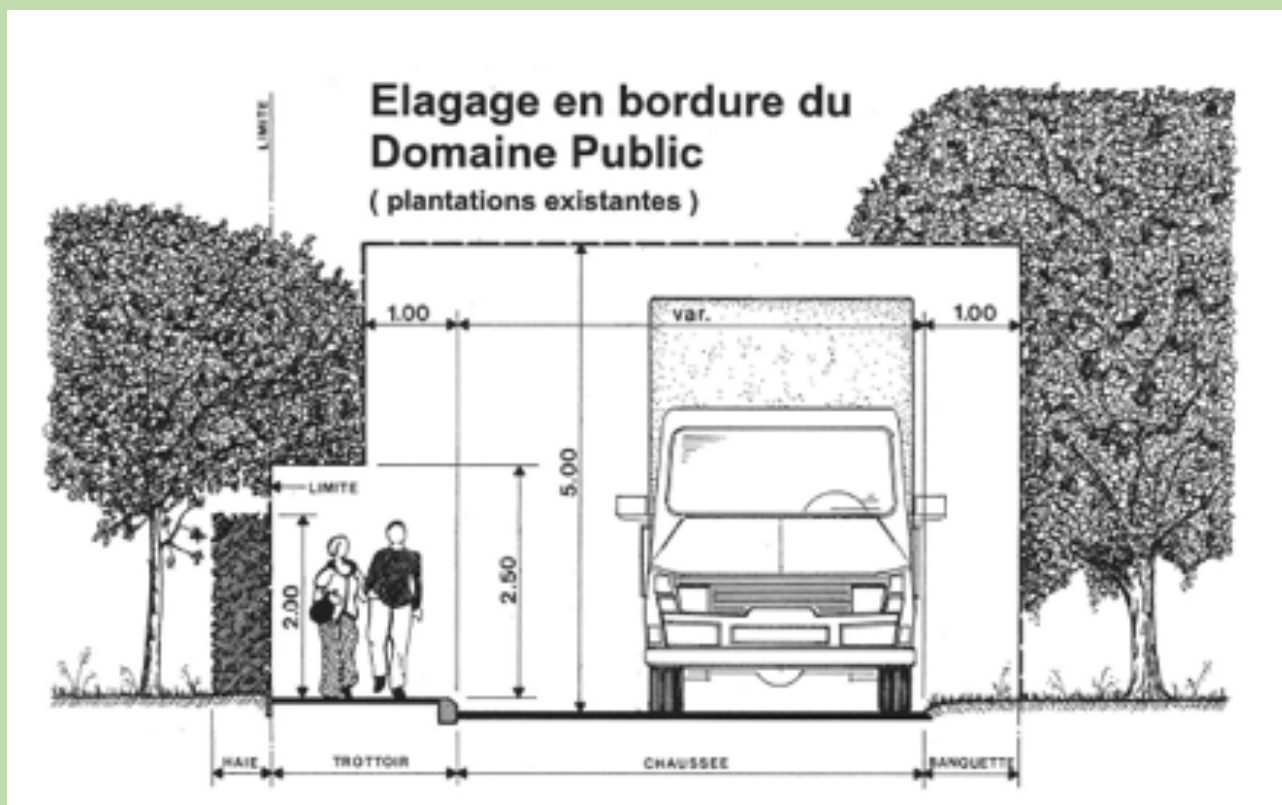


Voici quelques années, une touchante affiche montrait un enfant penché sur une grille d'eaux claires avec cette légende: «Sous chaque grille se cache une rivière - AQUAVA 2013». Une vidéo très courte illustre aussi cette définition.

Le Ru de Montdedin est pollué de façon récurrente par des eaux usées domestiques provenant du réseau d'eaux claires, ce qui est interdit.



Emondage des haies et élagage des arbres



La Municipalité de Jouxten-Mézery rappelle qu'en bordure des routes et des chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les art. 8 et 10 du règlement d'application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies:

- taille verticale:** celle-ci doit être impérativement exécutée de façon à ne pas déborder **au-delà de la limite de propriété,**
- taille horizontale:** à une hauteur de **0,60 m.** lorsque la visibilité doit être maintenue et de **2 m.** dans les autres cas.
- les panneaux de signalisation routière** doivent être totalement **dégagés.**

Elagage des arbres:

- au bord de la chaussée:** à **5 m.** de hauteur et à **1 m.** à l'extérieur
- au bord des trottoirs:** à **2,5 m.** de hauteur et à la limite de propriété

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, en particulier aux endroits où la visibilité routière est entravée, ainsi que le long des cheminements piétonniers.

Un délai vous est imparti au 15 septembre 2020.

Passé cette date, cette tâche sera exécutée d'office à **leurs frais,** conformément à l'art. 15 du règlement précité. Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

La Municipalité